



Mairie de
Gretz-Armainvilliers

Envoyé en préfecture le 28/11/2024

201

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le 29 NOV. 2024

ID : 077-217702158-20241127-02024_73-DE

Berger
Levrault

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS Conseil municipal du 27 novembre 2024

Conseillers en exercice : 24	Conseillers présents : 21	Conseiller(s) absent(s) : 3
Conseiller(s) ayant donné pouvoir : 2	Votants : 23	

Date de la convocation : 21 novembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 27 novembre à vingt heures et six minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul GARCIA ROBIN, Maire.

Secrétaire de séance : Mme SPRUTTA-BOURGES Nathalie

Étaient présents : Mmes - MM. GARCIA ROBIN Jean-Paul, Maire - MONGIN Claude, adjoint au Maire SPRUTTA-BOURGES Nathalie, adjointe au Maire - LENOIR Isabelle, adjointe au Maire - MATHEROT Olivier, adjoint au Maire - LALLEMANT Sylvie, adjointe au Maire - SEVESTE Arnaud, adjoint au Maire - BOURDEILLE Christian - ZUCCOLO Isabelle - DEVAUCHELLE Marie-Paule - OFFROY Patrick - PROD'HOMME Isabelle - BADOZ-GRIFFOND Yvonne - BENOIT Dominique - BOURSIEZ Frédéric - USSEGLIO-VIRETTA Guy - RENAUDET Denis - CRISINEL Morgane - BENARD Sandie - VACHER Gérard - TRANGOSI Renaud

Formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents avec pouvoirs : Thierry DIGUET à Isabelle LENOIR, Mylène ROUSSEL à Jean-Paul GARCIA ROBIN

Était absent sans pouvoir : Viviane DANSOU

DÉLIBÉRATION N° 02024_73 : **Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2024 dans l'attente du vote du budget 2025 – budget communal**

Entendu l'exposé de Madame Nathalie SPRUTTA-BOURGES, adjointe au Maire chargée des Finances et des transports, relatif à l'autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement, à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2024.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-1 ;

Vu le vote du budget 2024 de la commune de Gretz-Armainvilliers en date du 2 avril 2024, reçu en Sous-Préfecture de Torcy le 11 avril 2024, la décision budgétaire modificative n°1 adoptée le 5 juillet 2024, la n°2 adoptée le 16 octobre 2024 et N°3 adoptée le 5 novembre 2024 sur le principe de la fongibilité des crédits (virement de crédit de chapitre à chapitre);

Considérant qu'il est opportun de faciliter le bon fonctionnement de la collectivité sur le début de l'exercice 2025, dans l'attente du vote du budget.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire, ou son (ou ses) adjoint(s) délégué(s), à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget communal, dans l'attente du vote du budget 2025, selon la nomenclature M57, dans la limite du quart des crédits ouverts sur l'exercice 2024, décisions budgétaires modificatives sur le principe de la fongibilité des crédits n°1,2 et 3 incluses, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette, conformément à l'annexe à la présente délibération.

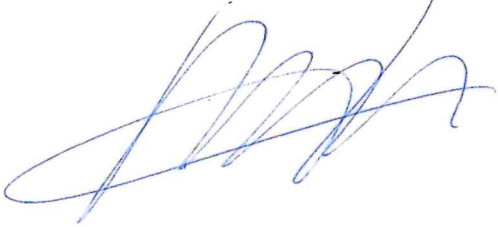
Prévoit l'inscription des crédits correspondants au budget 2025, du budget communal, dès lors qu'au moins un engagement aura été réalisé.

Chapitre	Libellé	Montant sur lequel porte l'autorisation du Conseil (25 % P)	Crédits ouverts 2024 (P = BP + DM1 + DM2+DM3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	74 543,00	298 172,00
Dont	2031 <i>Frais d'études</i>	61 500,00	246 000,00
	2032 <i>Frais de recherche et de développement</i>	250,00	1 000,00
	2033 <i>Frais d'insertion</i>	1 668,00	6 672,00
	2051 <i>Concessions et droits assimilés</i>	11 125,00	44 500,00
204	<i>Subvention d'équipement versée</i>	12 281,00	49 123,00
Dont	2046 <i>Attribution de compensation investissement</i>	12 281,00	49 123,00 €
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	700 169,00	2 800 664,00
Dont	2111 <i>Terrains nus</i>	23 750,00	95 000,00
	2116 <i>Cimetières</i>	1 250,00	5 000,00
	2128 <i>Autres agencements et aménag. terrains</i>	30 864,00	123 454,00
	21311 <i>Bâtiments administratifs</i>	675,00	2 700,00
	21312 <i>Bâtiments scolaires</i>	14 695,00	58 780,00
	21316 <i>Equipements du cimetière</i>	0,00	0,00
	21318 <i>Autres bâtiments publics</i>	10 676,00	42 705,00
	21351 <i>Bâtiments publics</i>	184 929,00	739 715,00
	21352 <i>Bâtiments privés</i>	5 250,00	21 000,00
	2151 <i>Réseaux de voirie</i>	168 125,00	672 500,00
	2152 <i>Installations de voirie</i>	75 925,00	303 700,00
	21531 <i>Réseaux d'adduction d'eau</i>	23 400,00	93 600,00
	21533 <i>Réseaux câblés</i>	24 375,00	97 500,00
	21534 <i>Réseaux d'électrification</i>	67 800,00	271 198,00
	215738 <i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	750,00	3 000,00
	21578 <i>Autre matériel technique</i>	1 938,00	7 750,00
	2158 <i>Autre install. matériel et outillage technique</i>	2 313,00	9 250,00
	21828 <i>Autres matériels de transport</i>	14 250,00	57 000,00

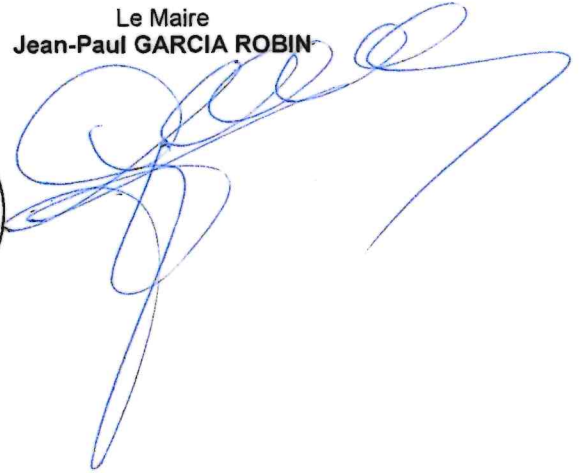
	21831	Matériels de bureau et informatique scolaire		
	21838	Autre matériel informatique	15 403,00	61 612,00
	21841	Mobilier de bureau et mobilier scolaire	3 500,00	14 000,00
	21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 025,00	40 100,00
	2185	Matériel de téléphonie	750,00	3 000,00
	2188	Autres immo. Corporelles	9 513,00	38 050,00
23		Immobilisations en cours	75 000,00	300 000,00
Dont	2313	Construction	75 000,00	300 000,00
Total			861 993,00	3 447 959,00

Fait et délibéré en séance, le 27 novembre 2024

Le secrétaire de séance
Nathalie SPRUTTA-BOURGES



Le Maire
Jean-Paul GARCIA ROBIN



Envoyé en préfecture le 28/11/2024

Reçu en préfecture le 28/11/2024

Publié le



ID : 077-217702158-20241127-02024_73-DE